2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 16/10/2025

Page: 1/9

Date: 23/09/2025

tenue sous la présidence de Monsieur Silvestre-Toussaint-Fortesa, assisté(e) de Monsieur Bulit et Madame Cueilleron, Conseillers
En présence de Monsieur Holzer, Rapporteur public
Madame Martin, Greffière

<u>09 heures 00</u>

01)	DOSSIER N° 2303750	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Silvestre-Toussaint-Fortesa
Titre de l'affaire	affaire Annuler la décision du 19/12/2022 par laquelle l'inspectrice du travail des Alpes-Maritimes autorise le licenciement, du requéra par le ministre du travail en date du 23 mai 2023 suite au recours hiérarchique	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître CHARPENTIER Stéphane
Défendeur	MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SANTE, DES SOLIDARITES ET DES FAMILLES	
	CANONICA NICE SASU	CGR AVOCATS
02)	DOSSIER N° 2306149	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Silvestre-Toussaint-Fortesa
Titre de l'affaire	Annuler la décision implicite de refus du préfet des ALpes-Maritimes l'occasion de la demande de badge bleu n° 21Z0051702	de la demande de communication des motifs de son avis d'incompatibilité émis à
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître CHARPENTIER Stéphane
Défendeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
Observateur	AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR	SCP CABINET BOIVIN & ASSOCIES

2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 16/10/2025

Page: 2/9

Date: 23/09/2025

03)	DOSSIER N° 2306255	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Silvestre-Toussaint-Fortesa
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 9 juin 2023 prise par la société Aéroports de la C	Côte d'Azur portant rejet de la demande n° 21Z0051702 de délivrance d'un badge bleu
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître CHARPENTIER Stéphane
Défendeur	AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR	SCP CABINET BOIVIN & ASSOCIES
	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
04)	DOSSIER N° 2204483	RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron
Titre de l'affaire	Demande indemnitaire de 356857,85 euros concernant l'exclusion illégale des permis d'exploitation du mécanisme d'éligibilité au compte personnel de formation (CPF)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIÉTÉ FRANCE PROFORMATION	Maître HOFFMANN Fabien (Cour)
Défendeur	MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SANTE, DES SOLIDARITES ET DES FAMILLES	
	CAISSE DE DEPOT ET CONSIGNATIONS SERVICE JURIDIQUE ET FISCAL	SELARL ADDEN
05)	DOSSIER N° 2300548	RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron
	Annulation décision tacite du 2 décembre 2022 par laquelle le préfet des Alpes-Maritimes ne s'est pas opposé à la DP N° 0608822 S1463 de la SAS CELLNEX (installation relais radiotéléphonique sis 423 chemin de Saquier à Nice)	
litre de l'affaire		lier à Nice)
itre de l'affaire		Représentants des parties
	CELLNEX (installation relais radiotéléphonique sis 423 chemin de Saqu	
Fitre de l'affaire Demandeur Défendeur	CELLNEX (installation relais radiotéléphonique sis 423 chemin de Saque Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	CELLNEX (installation relais radiotéléphonique sis 423 chemin de Saque Nom des parties COMMUNE DE NICE	Représentants des parties MAIRE

SAS CELLNEX

2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 16/10/2025

Page: 3/9

Date: 23/09/2025

09 heures 00

06)	DOSSIER N° 2300381	RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron
Titre de l'affaire	Annuler la déclaration préalable implicite déposée le 9/8/2022 DP N° 0608822S1092 en vue de la création d'un relais de radio téléphonie mobile 326 chem du Saquier Acco di coudrian	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître LAVAUD Philippe
Défendeur	SAS FREE MOBILE	PAMLAW - AVOCATS (Cour)
	COMMUNE DE NICE	MAIRE
	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
07)	DOSSIER N° 2302681	RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron
	le 2/12/2022, ensemble le certificat de non-opposition de Nom des parties	u 6/12/2022 et la décision implicite de rejet du recours gracieux née le 3/4/2023 Représentants des parties
Demandeur	·	SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI
		SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI
Intervenant	SOCIETE BOUYGUES TELECOM	KATAM Avocats
Défendeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET

KATAM Avocats

2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 16/10/2025

Page: 4/9

Date: 23/09/2025

08)	DOSSIER N° 2301675	RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté du 4 octobre 2022 portant retrait de la décis 12/6/2021	sion de non-opposition à déclaration préalable DP N° 00613621H0034 accordée tacitement l
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		LEX PUBLICA
Défendeur	COMMUNE DE SOSPEL	DEMES AVOCATS
09)	DOSSIER N° 2302382	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
litre de l'affaire	Annuler la décision n° ADG-S1-2023-03-16-A-00024538 du	u 16 mars 2023 portant refus de délivrance d'agrément dirigeant
A-6-	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître FEBBRARO LUC (Cour)
Défendeur	CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITÉS PRIVÉES DE SÉC	URITÉ
10)	DOSSIER N° 2304755	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
litre de l'affaire	Annulation décision en date du 28 mars 2023 par laquelle le maire de St Jean Cap Ferrat a constaté la péremption de la DP n° 006121 17 décembre 2017 autorisant la construction d'une piscine.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	N. C. Brand C.	LEXIO AVOCATS.CONSEILS (Cour)
		LEXIO AVOCATS.CONSEILS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT	WW & ASSOCIES

2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 16/10/2025

Page: 5/9

Date: 23/09/2025

11)	DOSSIER N° 2304383	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la résolution prise lors de l'assemblée gén fermeture du domaine par portails	rérale des copropriétaires de l'ASA Miramar Esterel en date du 10 juillet 2023 relative à l
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES LES TERRASSES DE THEOULE	Maître BARALE Michèle
	SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES LE SAVANNAH	Maître BARALE Michèle
	SCI IVANOÏS	Maître BARALE Michèle
		Maître BARALE Michèle
Défendeur	ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE MIRAMAR ESTEREL	SELARL CABINET FRANCK BANERE
Observateur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
12)	DOSSIER N° 2305776	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
	re Annulation de l'arrêté du préfet des Alpes-Maritimes en date du 20 septembre 2023 portant agrément d'exploitation de la résidence hôtelière à sociale "L'Escale" à l'association "Entraide Pierre Valdo"	
Titre de l'affaire		eptembre 2023 portant agrément d'exploitation de la résidence hôtelière à vocation
Titre de l'affaire		eptembre 2023 portant agrément d'exploitation de la résidence hôtelière à vocation Représentants des parties
Titre de l'affaire Demandeur	sociale "L'Escale" à l'association "Entraide Pierre Valdo"	
	sociale "L'Escale" à l'association "Entraide Pierre Valdo" Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Nom des parties COMMUNE DE CHATEAUNEUF DE GRASSE	Représentants des parties BROC RENAUD (Cour)
Demandeur	Nom des parties COMMUNE DE CHATEAUNEUF DE GRASSE PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	Représentants des parties BROC RENAUD (Cour) PREFET
Demandeur Défendeur 13)	Nom des parties COMMUNE DE CHATEAUNEUF DE GRASSE PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES ENTRAIDE PIERRE VALDO	Représentants des parties BROC RENAUD (Cour) PREFET Zaïr Sid-Ali RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
Demandeur Défendeur 13)	Nom des parties COMMUNE DE CHATEAUNEUF DE GRASSE PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES ENTRAIDE PIERRE VALDO DOSSIER N° 2302457	Représentants des parties BROC RENAUD (Cour) PREFET Zaïr Sid-Ali RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
Demandeur Défendeur 13)	Nom des parties COMMUNE DE CHATEAUNEUF DE GRASSE PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES ENTRAIDE PIERRE VALDO DOSSIER N° 2302457 Annulation permis de construire n°00615322P0016 accordé tacitemes	Représentants des parties BROC RENAUD (Cour) PREFET Zaïr Sid-Ali RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit ent le 6 décembre 2022 par le maire de Valdeblore à
Demandeur Défendeur 13) Titre de l'affaire	Nom des parties COMMUNE DE CHATEAUNEUF DE GRASSE PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES ENTRAIDE PIERRE VALDO DOSSIER N° 2302457 Annulation permis de construire n°00615322P0016 accordé tacitemes Nom des parties	Représentants des parties BROC RENAUD (Cour) PREFET Zaïr Sid-Ali RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit ent le 6 décembre 2022 par le maire de Valdeblore à Représentants des parties

2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 16/10/2025

Page: 6/9

Date: 23/09/2025

<u>09 heures 00</u>

14)	DOSSIER N° 2305923	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit	
Titre de l'affaire	Annulation permis de construire n° PC06083 22 H0026 délivré le 22 mai 2023 par la maire de Menton à la SARL NG PROMOTION ensemble la décision du 2 octobre 2023 rejetant le recours gracieux (construction de 28 lgts située 83 avenue de Sospel)		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur		RICHARD ET ASSOCIES	
Défendeur	COMMUNE DE MENTON	MAIRE	
	NG PROMOTION		
15)	DOSSIER N° 2404050	RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron	
Titre de l'affaire	Annulation décision rendu par le maire de Saint-Etienne-de-Tir de rejet du recours gracieux formé par les requérants (8 logem	née du permis de construire n° PC0612023P0021 en date du 02/02/2024 et la décision implicite nents)	
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES LE CHAMOIS	SELAS FIDAL - BUREAU DE LYON	
		SELAS FIDAL - BUREAU DE LYON	
	SCI LA MERIDIENNE	SELAS FIDAL - BUREAU DE LYON	
		SELAS FIDAL - BUREAU DE LYON	
		SELAS FIDAL - BUREAU DE LYON	
Défendeur	COMMUNE DE ST ETIENNE DE TINEE	DELPLANCKE-POZZO DI BORGO-ROMETTI & ASSOCIES	
	SOCIETE WILL HAVE LODGING	SELARL CONCEPT AVOCATS	

2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 16/10/2025

Page: 7/9

Date: 23/09/2025

<u>09 heures 00</u>

16)	DOSSIER N° 2304519	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
Fitre de l'affaire	Annulation décision du 20 avril 2023 de non-opposition d'une station service	à DP N° 00613623H0006 délivrée par le maire de Sospel à la commune en vue de la construction
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION ASPONA	Lorenzi Frédérique
Défendeur	COMMUNE DE SOSPEL	DEMES AVOCATS (Cour)
	SAS GESTINOR	
17)	DOSSIER N° 2500346	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
itre de l'affaire	re Annulation de la décision de refus PC 00603023C0090 en date du 18/7/24 concernant la construction de 50 logts + Parking situé 2 che 06110 Le cannet	
	Nom des parties	Dennées des nortice
		Représentants des parties
Demandeur	SNC CEP PACA C/O PICHET	Maître LENCHANTIN DE GUBERNATIS Sandrine
Défendeur	SNC CEP PACA C/O PICHET	Maître LENCHANTIN DE GUBERNATIS Sandrine
Défendeur 18)	SNC CEP PACA C/O PICHET COMMUNE DU CANNET DOSSIER N° 2301516	Maître LENCHANTIN DE GUBERNATIS Sandrine SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI
Défendeur 18)	SNC CEP PACA C/O PICHET COMMUNE DU CANNET DOSSIER N° 2301516	Maître LENCHANTIN DE GUBERNATIS Sandrine SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron
Défendeur 18) Titre de l'affaire	SNC CEP PACA C/O PICHET COMMUNE DU CANNET DOSSIER N° 2301516 Annulation de l'arrêté interruptif de travaux n° 91/2022	Maître LENCHANTIN DE GUBERNATIS Sandrine SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron du 27 octobre 2022 par le maire de Castellar à l'encontre de
Demandeur Défendeur 18) Titre de l'affaire Demandeur Défendeur	SNC CEP PACA C/O PICHET COMMUNE DU CANNET DOSSIER N° 2301516 Annulation de l'arrêté interruptif de travaux n° 91/2022	Maître LENCHANTIN DE GUBERNATIS Sandrine SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron du 27 octobre 2022 par le maire de Castellar à l'encontre de Représentants des parties

2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 16/10/2025

Page: 8/9

Date: 23/09/2025

19)	DOSSIER N° 2301013	RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron
Titre de l'affaire	Annuler la décision de fouille intégrale du 23 janvier 2023 prise par l'administration pénitentiaire de la maison d'arrêt de Grasse	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître LENDOM Rosanna
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	
20)	DOSSIER N° 2300998	RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du 23 février 2023 confirmant celle rendue	par la commission de discipline de la maison d'arrêt de Grasse du 10 février
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître LENDOM Rosanna
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	
21)	DOSSIER N° 2300316	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
Titre de l'affaire	Annuler la décision de fouille intégrale du 14 octobre 2022 prise par l commission de discipline du 6 janvier 2023	administration pénitentiaire de la Maison d'arrêt de Grasse notifiée avec le dossier de la
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître LENDOM Rosanna
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	
22)	DOSSIER N° 2300619	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
Titre de l'affaire	Annuler la décision de la Direction Interrégionale des Services Pénite la Maison d'Arrêt de GRASSE en date du 6 janvier 2023	ntiaires prise le 27 janvier 2023 confirmant la décision de la Commission de discipline de
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître LENDOM Rosanna
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	

2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 16/10/2025

Page: 9/9

Date: 23/09/2025

09 heures 00

23)	DOSSIER N° 2300794	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Silvestre-Toussaint-Fortesa
Titre de l'affaire	Annuler la décision de la Direction interrégionale des services péniter Commission de discipline de la Maison d'Arrêt de GRASSE le 13 jan	tiaires de MARSEILLE en date du 2 février 2023, confirmant la décision rendue par la ier 2023
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître LENDOM Rosanna
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	
24)	DOSSIER N° 2300185	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Silvestre-Toussaint-Fortesa
Titre de l'affaire	annuler la décision déplacement à titre préventif en confinement ou e	n cllule disciplinaire du 21/12/2022
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître LENDOM Rosanna
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	
25)	DOSSIER N° 2304971	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
Γitre de l'affaire	Annuler l'arrêté en date du 19 avril 2023 par lequel le maire de Nice a refusé le PC 06088 22 S0364 en ce compris la décision du 17/8/2023 portant rejet implicite du recours gracieux formé le 16 juin 2023 en vue de changement de sous destination d'un local commercial en restauration avec modification de façade "restaurant ONICE" sis 5 rue Antoine Gautier	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		DELAGE - DAN - LARRIBEAU - RENAUDOT
Défendeur	COMMUNE DE NICE	MAIRE
	Y	

Arrêté le 23/09/2025 La présidente du tribunal

Marianne POUGET

Marienne POUGET